

Polynésie française



Wallis-et-Futuna

Nouvelle-Calédonie

DÉCLARATION DE POLITIQUE MONÉTAIRE

RÉUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Paris, le 21 septembre 2023



L'IEOM augmente ses taux d'intérêt directeurs pour préserver la stabilité financière de la zone Pacifique

Considérant à la fois la hausse des taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base décidée le 12 septembre 2023 et son objectif de stabilité financière de la zone franc Pacifique, **l'IEOM augmente ses principaux taux d'intérêt directeurs de seulement 15 points de base à compter du 28 septembre 2023** :

- Le taux de la facilité de dépôt s'établit à 4,00 % et s'aligne sur le taux de la facilité de dépôt de la BCE.
- Le taux du réescompte s'établit à 4,10 % (hors marge d'intermédiation), un taux plus accommodant que celui de l'opération principale de refinancement de la BCE (4,50 %), avec un écart de taux de 40 points de base, contre 30 précédemment.
- Le taux de référence des lignes de refinancement (à 6 mois) s'établit à 4,20 %.
- Le taux de la facilité de prêt marginal s'établit à 4,75 % et est aligné avec celui de la BCE.





Le fléchissement de l'inflation observé depuis le début d'année se poursuit

En glissement annuel, l'inflation s'établit à :

+2,2 %

à fin aout 2023 en Polynésie française, à la faveur d'une baisse des prix de l'énergie et malgré la hausse des prix à l'alimentation ;



+0,6 %

à fin aout 2023 en Nouvelle Calédonie, où la hausse des prix de l'alimentation est moins marquée qu'en Polynésie française ;



+5,0 %

à fin juin à Wallis-et-Futuna, qui subit des coûts du fret particulièrement importants.



L'IEOM veille à l'équilibre de la liquidité bancaire de la zone franc Pacifique

Les deux lignes de refinancement de 20 milliards de F CFP chacune, de maturité de 6 mois, octroyées en juillet et septembre derniers, ont été souscrites intégralement par les établissements de crédit, illustrent l'engagement de l'IEOM.

L'IEOM continuera de s'assurer de l'adéquation de ses taux d'intérêt directeurs avec la préservation de la liquidité bancaire de la zone franc Pacifique.

